



**Secrétariat général
Délégation à la mobilité et aux carrières**

**78, rue de Varenne
75349 PARIS 07 SP
0149554955**

Note de mobilité

SG/DMC/2021-658

26/08/2021

Date de mise en application : 26/08/2021

Diffusion : Tout public

Date limite de mise en œuvre : 25/09/2021

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 1

Objet : Vacance des poste de directeurs et directeurs adjoints : DDETSPP de la Lozère, DDETS adjoint de la Manche, DDETS adjoint de l'Eure

Destinataires d'exécution

DRAAF
DAAF
DDT(M)
DD(CS)PP
DDE(TS)PP

Au Journal Officiel paraissent périodiquement les appels à candidatures pour les postes de directeurs et directeurs adjoints (DDI et DDI adjoints). Afin de consolider la connaissance de cette information, il a été décidé que BO AGRI en soit un relais complémentaire.

Sont parus :

En DDE(TS)PP

*- Le poste de directeur départemental interministériel (DDETSPP de la Lozère)
Journal officiel du 26/08/2021 (Texte n° 92)*

*- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETS de la
Manche)
Journal officiel du 26/08/2021 (Texte n° 93)
Cet avis de vacance annule et remplace l'avis de vacance publié au Journal officiel
de la République française du 25 août 2021.*

*- Le poste de directeur départemental interministériel adjoint (DDETS de l'Eure)
Journal officiel du 26/08/2021 (Texte n° 94)*

Pour connaître le délai et l'échéance de dépôt des candidatures, le descriptif du poste, la forme et le contenu du dossier de candidature ainsi que les différents contacts à prendre, se reporter au texte du Journal Officiel concerné cité ci-dessus.

**La déléguée à la mobilité et
aux carrières**

Claudine LEBON